

Annexe 4 – Écoles sur les fleuves : témoignages

a) Témoignage d'une psychologue scolaire

Elisabeth Godon était psychologue scolaire sur les fleuves jusqu'en juin 2007 en Guyane ; elle témoigne de l'absence d'école dans ces deux endroits du fleuve Maroni, Grand Santi et Apatou. Ce qui suit est extrait de son livre :

Elisabeth Godon, *Les enfants du fleuve : les écoles du fleuve en Guyane française : le parcours d'une psy*, L'Harmattan, 2008.

« À la rentrée 2008, les écoles élémentaires de Grand-Santi accueilleront, du moins nous le souhaitons vivement, plusieurs classes d'enfants âgés de 6 et 7 ans, non scolarisés auparavant : il faut créer des postes, les pourvoir en enseignants après avoir trouvé les salles susceptibles d'accueillir tout ce petit monde.

À Grand-Santi, la majorité de cet effectif se trouvait déjà sur « liste d'attente ». Les syndicats d'enseignants d'une part, l'Observatoire de la non-scolarisation, mis en place par le rectorat dans le souci de voir la loi appliquée partout et pour tous d'autre part, ont effectué plusieurs recensements concernant les enfants non scolarisés en Guyane. Selon les sources, le nombre oscille entre 1 000 et 3 000. Certains enfants sont inscrits dans plusieurs écoles de plusieurs endroits du Maroni, rive droite comme rive gauche. Ils sont scolarisés d'une manière que je qualifierais volontiers de « nomade », ce qui rend difficile une comptabilité précise. À « Providence », qui se trouve quelque part entre Apatou et Apagny, la naissance de certains enfants n'aurait même jamais été déclarée, ni au Surinam, ni en France. Mais ils font partie des enfants qui, se trouvant sur le territoire français, doivent être scolarisés.

À « Providence », justement, la construction d'une école est attendue depuis au moins deux ans. À la suite des graves inondations de la saison des pluies en 2006, les habitants des écarts' environnants ont décidé de se regrouper au même endroit, en haut d'une colline, et d'y bâtir une école. La pose de la première pierre, programmée pour juillet 2006, a été repoussée à une date ultérieure à cause d'une sombre histoire de match certainement plus important qu'une école. Depuis, les choses restent en l'état. « En l'état », cela signifie que les sortes de cases précaires, réduites pour la plupart à un toit de plastique, hâtivement établies par les sinistrés des écarts, sont toujours là. La couverture médicale est inexistante en dépit d'une hygiène désastreuse.

En Afrique, dans des endroits similaires, me disait récemment un conseiller pédagogique horrifié par ce qu'il venait de voir, la Croix-Rouge intervient, monte des actions. Ici, rien. Et toujours pas d'école. Certains se rendent au Surinam, la plupart restent « chez eux ». Lorsqu'elle ouvrira ses portes, ils seront tous « primo-arrivants ». Beaucoup ont déjà vécu des moments difficiles et/ou tragiques, dont il faudra du temps pour, identifier, dans le blocage de la parole, ce qui doit être renvoyé à organique, traumatique, psychologique, sociale ou autre ».

- b) **Lettre des enseignants de Camopi** (lettre adressée à Monsieur le préfet, 9 janvier 2006).
- c) **Lettres du Collectif pour la scolarisation des enfants en Guyane sur la déscolarisation des jeunes originaires de sites isolés** qui ne peuvent pas suivre une scolarité en lycée (12 mars 2006).
- d) **Une école maternelle à Gotali Köndë ?** (19 février 2008)

e) Témoignage de l'association Solidarité Guyane

Ses observations peuvent être consultées sur www.solidarite-guyane.org



Camopi, le mardi 9 janvier 2006

Les enseignants des
établissements scolaires de
Camopi

A

Monsieur le Préfet de la Région
Guyane

Objet: conditions sanitaires des établissements scolaires de la commune de Camopi.

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 12 décembre 2006 nous vous informions de l'état sanitaire de l'école primaire et de l'antenne du collège de Camopi.

Qu'en est-il aujourd'hui?

Rappelons qu'à Camopi, la journée scolaire commence à 7H30.

Lundi 9 janvier, les classes de l'école primaire situées au sommet de la colline du bourg ont eu de l'eau à partir de 9H00 environ, le collège à partir de 10H30 et les trois classes de primaire situées dans les locaux de la mairie n'ont pas été alimentées. Pendant ce temps, une partie du village était privée d'eau afin de pouvoir alimenter les établissements scolaires. Dans l'après-midi, ce sont d'autres jeux de vannes qui ont privé d'autres secteurs du village d'eau pendant plusieurs heures.

Mardi 10 janvier, les classes de l'école primaire situées au sommet de la colline du bourg ont eu de l'eau à partir de 9H30 environ, le collège n'a pas été alimenté ainsi que les classes situées dans la Mairie. Autres jeux de vannes, autres secteurs privés d'eau ... Le dispensaire n'a pas eu d'eau avant 9H00.

Et demain? Imprévisible a priori.

Comme nous l'avons décrit dans le courrier cité précédemment, le réseau actuel repose sur des bricolages successifs et malgré toutes les bonnes volontés, il ne peut pas fournir de l'eau aux établissements scolaires durant toutes leurs heures de fonctionnement de manière pérenne.

Face à cet état du réseau nous avons sollicité les services de l'Etat afin d'équiper les deux établissements scolaires de systèmes d'adduction d'eau autonomes et régler enfin cette situation, ubuesque au sein de la République française.

Doit-on considérer qu'il est normal, dans un pays appartenant au G8, que des établissements scolaires accueillant plus de 350 élèves ne soient pas alimentés en eau durant la totalité de leurs heures de fonctionnement et cela depuis près de dix ans ?

Nous n'avons jusqu'à ce jour reçu aucune réponse ou information relative à notre courrier du 12 décembre 2006.

Doit-on considérer notre demande comme : en cours d'instruction, à l'étude, irrecevable ... ?

Les enseignants des deux établissements scolaires de la commune attendent des informations pour savoir comment ils doivent appréhender la gestion sanitaire quotidienne de leurs classes et comment ils doivent préparer l'avenir. Dans l'attente, les élèves sont accueillis dans leurs classes et les cours dispensés.

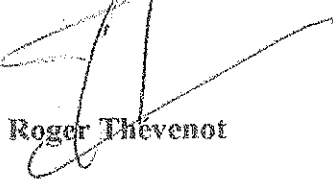
Rappelons au passage que d'autres problèmes grèvent l'avenir des ces établissements : croissance de la population scolarisée, délabrement des locaux, risques sanitaires liés aux fientes de chauve souris, sureffectifs des classes et, pour la rentrée 2007 : l'équivalent de 5 classes sans locaux et sans logements pour leurs enseignants !

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous nous tenons à votre entière disposition pour toutes information complémentaire et détaillée sur le fonctionnement effectif du réseau d'eau, sur place, à Camopi.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

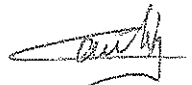
Pour l'équipe pédagogique de l'école primaire :

Le Directeur,

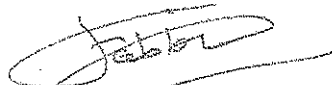


Roger Thévenot

Pour l'équipe pédagogique de l'antenne du collège :



Carlin Cerin



Béatrice Fabbri



Guillaume Fabbri

Copies :

- Monsieur le Recteur
- Monsieur le Maire
- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale Est Oyapock
- Monsieur le Principal du Collège Constant Chlore
- Les syndicats
- La presse

CENTRE CULTUREL MAMA BOBI

INTERCULTURALITES & CITOYENNETE



« Vers un modèle d'intégration pluraliste ... »

Siret 401 738 448 000 18 ~ Code APE 913 E

mamabobi@wanadoo.fr

20, boulevard Général de Gaulle

Téléphone : (05 94) 34 49 59

97320 Saint-Laurent du Maroni

Télécopie : (05 94) 34 49 59

COLLECTIF POUR LE PROGRES SOCIAL DE GOTALI KÖNDË

RN1 : PK 229

SECRETAIRE : R. LIENGA

e-mail : randolf.lienga@wanadoo.fr

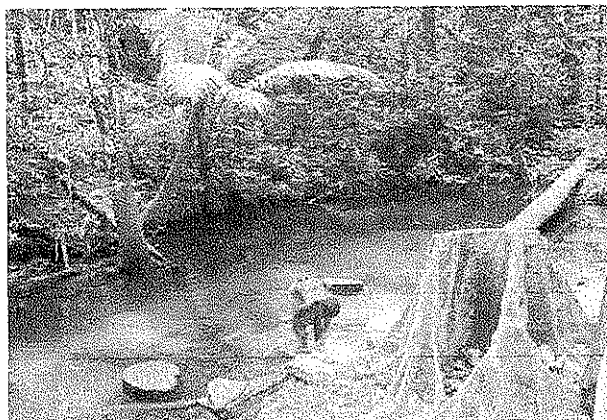
portable : 0694267317

Projet de création d'une maternelle sur un mode interculturel et linguistique

Genèse :

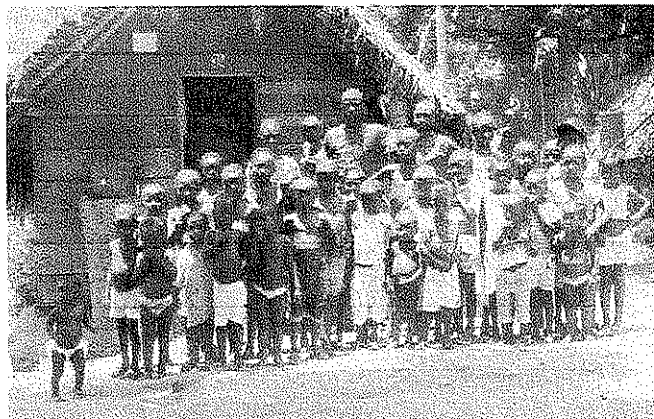
Au cours de l'année 2004, le rectorat a mis en place l'Observatoire de la non scolarisation et a lancé une grande campagne de scolarisation afin de rattraper le retard important en Guyane.

Le *Collectif pour la scolarisation*, associé à cette démarche, a été alerté sur la situation d'un village situé sur la RN1, créé par Gotali en fin des années 1970 dans la commune de MANA à une trentaine de kilomètres de Saint-Laurent du Maroni, Gotali Köndë, où nombre d'enfants n'étaient pas scolarisés.



Il se compose d'une centaine de maisons pour une population régulière que l'on peut estimer à plus de 200 personnes dont la majorité d'enfants.

Les villageois manifestent la volonté de s'intégrer dans le tissu social environnant. Un projet de développement du village a été élaboré reposant sur la création d'activités professionnelles : travail du bois, artisanat traditionnel... Nous y sommes intervenus afin de faire un premier recensement des enfants non scolarisés.



Dès lors, nous avons développé le projet de création d'une structure de scolarisation à destination des enfants de grande section de maternelle dans le village même, projet largement soutenu par la population locale.

Autour de ce projet, différents acteurs se sont mobilisés pour aider la population à formuler ses attentes et à réaliser les démarches nécessaires. Un **Collectif pour le progrès social de Gotali Konde** a été créé lors d'une réunion le 18 octobre 2006. Quatre associations le composent : **le Groupe des parents d'élèves du village de Gotali, Mama Bobi, le Collectif pour la scolarisation de tous les enfants, Surifrance**. Le village est représenté entre autre par son chef coutumier et ses adjoints: **BABE Alberka, Kapiten, AMINBA Andoli et JACKIE Oscar, Basia**. D'autres résidents sont membres de ce Collectif.

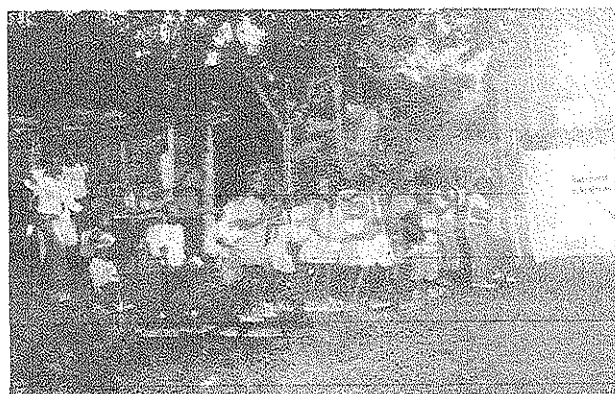
Ce collectif se propose de mener les différentes recherches de solutions pour améliorer la qualité de la vie au village et préparer les conditions favorables à la création d'une structure scolaire

L'association Mama Bobi intervient régulièrement pour aider à l'avancée de ce projet.

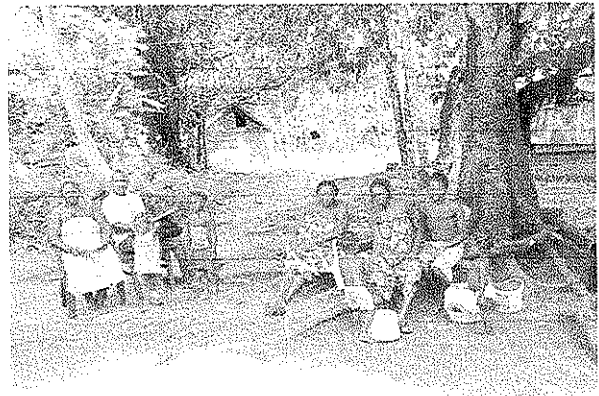
La scolarisation.

La quasi totalité des enfants sont scolarisés (une centaine) ; une dizaine d'enfants nés entre 1991 et 2001 ne le sont pas encore... (chiffre de 2006)

Les écoles se trouvent à Mana, ce qui implique des déplacements assez longs, entre une heure et une heure trente. Suite au manque de places dans les cars scolaires, certains enfants ne peuvent être scolarisés.



La situation des enfants inscrits en maternelle mérite une attention toute particulière. Par la voie de son capitaine, le village nous a fait part de la difficulté que rencontrent les plus jeunes pour débiter la scolarité. Dès leur entrée à l'école (maternelle), leur vie est bouleversée sans transition : debout à 5 heures, attente du car, trajet longs, souvent endormis et ballottés sur des sièges inconfortables. Ils ne rentrent chez eux que de longues heures plus tard, vers 14 heures, après une matinée où il n'est pas rare qu'ils sommeillent au détriment d'une bonne acquisition. Les conditions de scolarisation ne sont pas optimales, ce qui est préjudiciable à une bonne intégration dans le milieu scolaire.



Côté parents, la situation est aussi difficile. Ils sont « dépossédés » de leurs enfants qui passent la moitié de sa journée dans un lieu inaccessible à beaucoup : pas de moyen de locomotion, pas de car qui fait la liaison entre le village et Mana, pas ou peu de connaissance de la langue française. Dans ces conditions, comment être acteur de la scolarisation de son enfant ?

Face à ces remarques, nous formulons le projet de création d'une structure de maternelle, sur le mode interculturel et linguistique pouvant accueillir notamment des enfants de grande section au sein du village.

L'existence sur place d'une telle structure à destination des enfants entrant dans le processus de scolarisation comporte un double avantage :

- D'une part, l'enfant aborde « en douceur » son périple scolaire que nous souhaitons le plus long possible. Sa première année d'école ne se ferait plus en rupture brusque de son rythme de vie et de son environnement social. Il serait, au contraire, inscrit dans une progression, cette première année représentant la transition entre la vie à la maison et sa scolarisation en primaire à Mana. **Un médiateur interculturel et linguistique peut favoriser le passage progressif de la langue maternelle au français.**
- D'autre part, les parents, essentiellement les mères, peuvent « accompagner » leurs enfants dans cette entrée en école. Elles peuvent avoir des contacts avec le milieu enseignant et se préparer ainsi à jouer tout au long de la scolarité de son enfant un rôle d'accompagnement qui, à ce jour, il faut bien le déplorer, fait cruellement défaut. Cette démarche pourra être favorisée par l'École des Parents et des Éducateurs de St Laurent qui propose des formations aux mères des jeunes enfants afin d'apprendre à suivre la scolarité.

Le soutien à la scolarisation sera assuré aussi par un ou deux médiateurs interculturels qui permettront aux enfants de passer de leur langue maternelle au français dans les meilleures conditions pédagogiques. **L'association Mama Bobi assure la formation et le suivi de ces médiateurs déjà expérimentés. Un médiateur est d'ores et déjà recruté et assure auprès de la population un travail d'explication sur l'évolution du projet.**

L'entretien des bâtiments scolaires peut être assuré par un ou des résidents.

Selon un recensement fait par l'association locale en 2006, sont concernés par cette scolarisation 7 enfants de 2002, 6 enfants de 2003 et 7 enfants de 2004 auxquels il faut ajouter les enfants résidents dans des écarts voisins et non recensés ici.

La création de classes de maternelle sur le village entraîne une économie non négligeable en terme de déplacement qu'il convient de prendre en compte dans l'économie générale du projet.

Il est aussi envisageable d'accueillir dans cette école les enfants résidant entre le départ du car scolaire et le village de Gotali, ce qui permettrait une réduction notable des temps de transport, et libérerai certainement des places pour d'autres enfants.

Le maire a répondu positivement à ce projet. Ses réactions;

« ...Dans le règlement de l'Education Nationale il est clair que pour qu'une école puisse fonctionner, il faut qu'il y ait de l'eau, le téléphone, et l'électricité, etc... Et c'est tout à fait vrai. Donc pour pouvoir ouvrir une école maternelle au village, il va falloir réaliser tout ça.



Il y a plusieurs ethnies qui vivent ici. Mais Il ne faut pas que les habitants de notre département vivent chacun de leur cote, il faut qu'ils se mélangent. Et c'est l'Ecole qui permet ça mieux que n'importe quelles autres institutions.

Donc d'accord pour une école maternelle au village, et l'école pour tous pour les plus grands au bourg ».

Dans le cadre de ce projet, notre structure reste attentive aux contenus et outils d'enseignement en langues maternelles en Guyane et à la formation des intervenants en langues maternelles, de l'école à la maison et du village vers le bourg...

19 Février 2008

A Monsieur le Recteur
De l'Académie de Guyane

Objet : Déscolarisation des lycéens originaires de sites isolés.

Monsieur le Recteur,

Nous tenons à porter à votre attention des problèmes graves et récurrents que rencontrent de nombreux élèves originaires de sites isolés de Guyane pour suivre une scolarité en lycée dans notre académie.

Nous sommes informés de nombreux cas d'abandon d'études lors du passage du collège en lycée d'élèves dont la scolarisation entraîne un éloignement important du cadre familial. Les raisons sont multiples et nous citons ci-dessous celles qui nous semblent les plus importantes :

- L'absence d'internat dans les zones de scolarisation.
- Les difficultés de communication entre les établissements scolaires, les familles d'accueil et les familles des élèves,
- Les difficultés financières aggravées par la difficulté à obtenir des aides sociales,
- Le manque de formation des familles d'accueil pour remplir leur mission,
- L'orientation inadéquate des élèves...

C'est pourquoi il nous semble important et urgent que soit constitué, sous votre autorité, un groupe de travail en charge d'étude de tous les problèmes liés à la déscolarisation des enfants de Guyane (c'est-à-dire des abandons de scolarité sans qualification). Pour notre part, nous sommes disposés à apporter toute notre contribution à ce groupe de travail.

Dans ce cadre, nous sommes saisis par des familles de l'Ouest Guyanais et par l'association Wayana KUPUN KOMHE HEITÉI de Saint Laurent du Maroni, des cas suivants, d'élèves en rupture de scolarité en lycée. Nous vous prions de bien vouloir intervenir afin que soit établi un contact avec les familles de ces élèves et que tout soit mis en œuvre pour leur re-scolarisation rapide. Nous vous serions grés de nous tenir informés de toute disposition que vous prendriez à cet effet afin que nous puissions relayer ces informations en direction des personnes et association qui nous ont saisis.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vos services pourraient avoir besoin.

Certains de l'attention que vous porterez à cette requête grave et urgente, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif :

BOUCHY Christophe
SNES Guyane

LAUNEY Nicole
Ligue des Droits de l'Homme

A
Madame Marie-Odile LOPVET
Assistante sociale
Conseillère Technique du Recteur

Objet : Déscolarisation des lycéens originaires de sites isolés.

Madame la Conseillère Technique du Recteur,

Nous sommes saisis par des familles de l'Ouest Guyanais et par l'association Wayana KUPUN KOMHE HEITËI de Saint Laurent du Maroni, des cas suivants, d'élèves en rupture de scolarité en lycée.

Nous vous prions de bien vouloir nous tenir informés des raisons qui sont à l'origine de ces déscolarisations et des moyens qui sont mis à la disposition des familles pour remédier à cette situation grave et urgente. Nous relayerons ces informations auprès des personnes et association qui nous ont sollicités.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vos services pourraient avoir besoin.

Certains de l'attention que vous porterez à cette requête grave et urgente, veuillez agréer, Madame la Conseillère Technique du Recteur, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif :

BOUCHY Christophe
SNES Guyane

LAUNEY Nicole
Ligue des Droits de l'Homme

Absence de structures

Témoignages de Solidarité Guyane 2008

- Accès aux moyens de communication
 - o Pas de radio opérationnelle dans 4 villages sur 6
 - o Téléphone satellite mis à disposition de l'Education Nationale la plupart du temps inaccessible (soit pour cause de panne, soit pour non présence d'enseignant (seuls habilités à son usage))
 - o WIFI dans villages n'est qu'un leurre (lié aux conditions atmosphériques et d'une portée périphérique très limitée (seuls les enseignants ont accès à l'alimentation électrique par panneaux solaires)

- Disponibilité d'eau potable
 - o Liée au niveau des forages (et des nappes) et aux conditions atmosphériques (alimentation des pompes par panneaux solaires) ainsi qu'à l'imperméabilité des puits à la pollution fluviale
 - o Tous les habitants ne disposent pas de points d'eau à proximité suffisante
 - o Toutes les écoles ne disposent pas d'eau potable et/ou de sanitaires (un enfant mort à Taluwen en 2005 – à Cayodé les travaux sont interrompus depuis plus d'un an)

- Accès à l'électricité
 - o Non disponible et maintes fois différés

- Accès à l'enseignement
 - o Non accessibles aux enfants handicapés
 - o Pas d'infrastructures d'accueil en internat pour le collège et le secondaire pour les élèves venant de sites isolés et à plus forte raison amérindiens

- Accès aux soins
 - o Pas de locaux adaptés (problème de la non propriété foncière collective, ex. local construit en 1997 par les habitants de Cayodé et réquisitionné pour installer un poste de Gendarmerie et rendu inutilisable)
 - o Irrégularité des passages du personnel médical
 - Avec pour conséquence des tensions entre villageois et personnel de santé
 - o Délivrance de quelques médicaments par les médecins imposant d'aller à Maripasoula à la pharmacie (chaque déplacement à Maripasoula coûte aux familles de 50 à 80 euros en fonction de la distance)